



COMMUNAUTÉ
d'AGGLOMÉRATION

Le Président

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Aulnois, le 25 janvier 2016

Mairie de Vorges
A l'attention de Monsieur Christian NOEL
5 Place de l'Eglise
02860 VORGES

Affaire suivie par :

Sabine BAZIN-STOLZENBACH

03.23.22.31.25

Objet: PLU de Vorges –

Modification simplifiée n° 1.

Réf.: AL/JMC/SBS/SB/ 2016 - 02

Monsieur le Maire, *Cher Christian,*

J'ai bien reçu le 31 décembre 2015, votre dossier de modification simplifiée n° 1 de votre Plan Local d'Urbanisme.

J'en ai pris connaissance et tiens à vous indiquer que je n'ai pas de remarque sur les modifications apportées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Amities.

Le Président,
Sénateur de l'Aisne


Antoine LEFEVRE


Monsieur Christian NOEL
Maire de Vorges

5 place de l'église

02860 VORGES

Saint-Quentin, le 8 janvier 2016

Monsieur le Maire,

Vous nous avez fait parvenir le projet de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne conformément au code de l'Urbanisme.

Après une étude minutieuse des différentes parties du document de consultation, la CCI émet un avis favorable sur le document.

Très attentif au projet de votre territoire, je suis intéressé par l'envoi de votre part des suites apportées à cette consultation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Charles RIBE
Président



Direction de la voirie départementale

Service de la domanialité et des acquisitions foncières

Laon, le 15 FEV. 2015

Affaire suivie par

Cécile PITON
03.23.24.62.76
cpiton@aisne.fr

N/Réf : 2016/ 119 /DS

Monsieur le Maire
de la Commune de VORGES
Mairie
5 place de l'église
02860 VORGES

Objet : Modification simplifiée

Monsieur le Maire,

Par courrier du 24 décembre 2015, vous m'avez transmis, avant sa mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée du PLU.

Je vous informe que le Département n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce document au titre de la voirie départementale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de toute ma considération.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation
Le Directeur Adjoint de la Voirie
Départementale

Michel NORMAND